



## Lutte contre l'influenza aviaire

Dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre l'influenza aviaire qui sévit sur nos territoires à l'occasion des migrations saisonnières, la préfecture de l'Oise sollicite les mairies afin qu'elles mettent en application les dispositions de l'arrêté du 24 février 2006, à savoir **le recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale** (exceptés les oiseaux maintenus en permanence à l'intérieur de locaux à usage d'habitation ou de bureau).

**Nous demandons donc aux administrés propriétaires d'oiseaux (ex : poules, cailles, pigeons, faisans, canards, oies, oiseaux d'ornement...) de bien vouloir se présenter en mairie afin d'effectuer une déclaration. Il leur sera demandé de renseigner une fiche de recensement\* des oiseaux détenus.**

Nous attirons votre attention sur le caractère indispensable de cette déclaration pour des raisons d'ordre sanitaire, qu'il s'agisse de volailles ou d'oiseaux sauvages ou exotiques maintenus en captivité et que ce soit une détention pour l'élevage commercial ou la présentation au public ou à titre privé.

Nous rappelons enfin que depuis le 8 novembre 2022, date du passage au niveau risque élevé de toute métropole, **les oiseaux doivent être soit enfermés en bâtiment, soit isolés des oiseaux sauvages par un filet de protection lorsqu'ils sont en extérieur.**

Nous remercions les détenteurs d'oiseaux d'effectuer cette formalité, quand bien même notre commune ne serait pas située en zone de contrôle, afin d'assurer une meilleure réactivité en cas de nouveau foyer.

## SONDAGE : LES RÉSULTATS !

## Souhaitez-vous perpétuer le bulletin municipal d'Agnetz ANNUEL dans son format papier ?

La question vous a été posée dans le bulletin annuel 2023 et sur notre page Facebook. Vous avez été plus d'une centaine à prendre le temps de répondre et nous vous remercions vivement de votre participation. Le taux de retour n'est pas phénoménal mais les résultats sont parlants et fidèles à la tendance nationale. Les français restent en effet, très attachés au bulletin municipal « papier » si bien qu'il reste le média le plus utilisé pour s'informer sur la vie de la commune selon le baromètre de la communication locale. **Complémentaire à la feuille mensuelle, pratique et utile pour ceux qui n'ont pas internet, durable car il se garde...** voilà ce qui ressort le plus souvent de ce petit sondage.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE  
Liberté Égalité Fraternité

### LUTTE CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE

## Avez-vous bien protégé vos oiseaux ?

Message à l'attention des petits détenteurs d'oiseaux (basse-cour, oiseaux de particuliers et d'ornement)

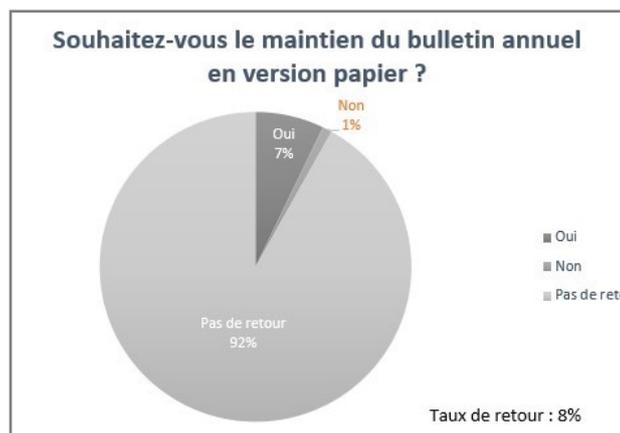
Chaque année, les virus de l'influenza aviaire entraînent l'abattage de millions d'oiseaux. Chacun a son rôle à jouer dans la prévention et pour lutter contre la diffusion du virus. Les mesures de prévention à respecter impérativement par les petits détenteurs d'oiseaux à visée non commerciale sont les suivantes :

1. en niveau de risque « élevé », mettre à l'abri vos oiseaux dans un environnement fermé. Éviter de les vendre/donner ou de les déplacer ;
2. surveiller quotidiennement vos oiseaux et contactez votre vétérinaire en cas de signes nerveux ou respiratoires ou en cas de changement de comportement ;
3. protéger le stock d'aliments, de litière de l'humidité et aussi de tout risque de contamination (contact avec d'autres oiseaux) y compris pour l'eau et les abreuvoirs ;
4. ne pas se rendre dans des élevages de volailles, y compris des petites fermes avec vente de produits sur place, sans prendre de précautions (nettoyer vos vêtements avant et après la visite, ne pas toucher le matériel de l'élevage ni les oiseaux...);
5. nettoyer et désinfecter régulièrement l'endroit où vivent les oiseaux et l'équipement utilisé pour leur entretien. Pour ce faire, ne jamais utiliser d'eau de surface (mare, ruisseau, eau de pluie...);
6. déclarer vos oiseaux à la mairie. Plus de renseignements : [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

En cas de mortalité anormale de vos oiseaux, conservez les cadavres, isolez-les, protégez-les et contactez votre vétérinaire ou votre direction départementale de la protection des populations.

Plus d'information : [agriculture.gouv.fr/tout-ce-que-quit-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire](http://agriculture.gouv.fr/tout-ce-que-quit-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire)  
- Décembre 2022 -

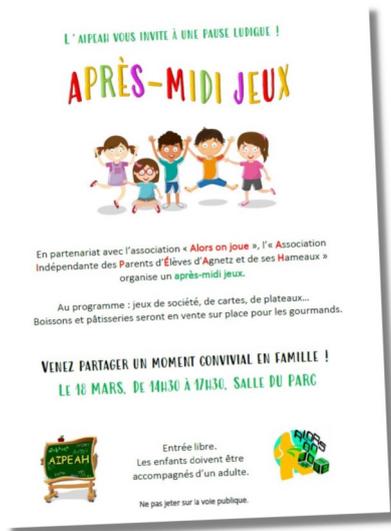
(\*) : fiche de recensement téléchargeable sur [www.agnetz.fr](http://www.agnetz.fr)



Le bulletin municipal papier a donc encore semble-t-il de belles années devant lui. Prochaine édition en janvier 2024 pour le numéro 51.

## Agenda des associations

### L'association des parents d'élèves d'Agnetz et de ses hameaux vous invite à une pause ludique



Samedi 18 mars  
de 14h30  
à 17h30,  
salle du Parc.

Renseignements :  
<https://www.aipeah-asso.fr>

### Prochaines randos avec « Rando Sympas »

- 🚶 Mercredi 8 mars : autour de Saint-Just-en-Chaussée - 11 km
- 🚶 Dimanche 12 mars : « Par bois et marais » vers Mogneville, 10,5 km
- 🚶 Mercredi 22 mars : autour de Mérard et Ansacq - 9 km
- 🚶 Dimanche 26 mars : Bailleval par les étangs de Sénécourt 12 km.

Si vous souhaitez participer à l'une de ces sorties, contactez Mme Brigitte Fortané au 06 71 71 91 83.

Et retrouvez en détail le calendrier des randos du 1er trimestre 2023 sur [www.agnetz.fr](http://www.agnetz.fr).

### La joie de vivre vous propose la comédie musicale, "Cette année-là"

Mardi 11 avril à  
15h au Mail à  
Soissons

Un hymne à l'avènement du  
disco et du rock'n'roll en  
France.

Un spectacle ouvert à tous !

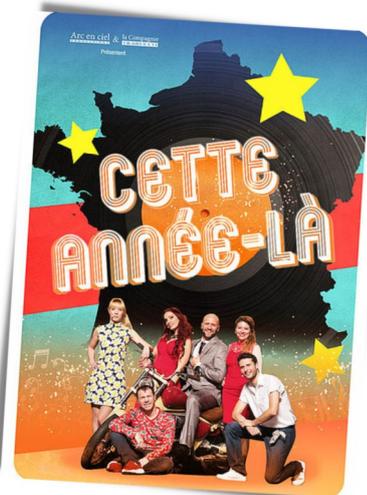
Pris adhérents : 40€

Non-adhérents : 44€

(transport en car compris au départ  
d'Agnetz)



Réservation jusqu'au 6 mars  
auprès de N. Bleschet au 06 07 44 00 01  
ou B. Héchevin au 06 26 06 45 41



Retrouvez le programme annuel de sorties de la joie  
de vivre sur [www.agnetz.fr](http://www.agnetz.fr) rubrique associations

### Rappel : 10ème édition du Trail de la p'tite va- drouille, samedi 11 et dimanche 12 mars.



Présence de l'association  
"PERSPECTIVES CONTRE  
LE CANCER"



Sensibilisation du public à la prévention et  
au dépistage du cancer du côlon.

### Brocante et festivités de Pâques avec le Comité des fêtes

- \* **LA BROCANTE** se déroulera **le dimanche 9 avril** (rues de la Canonnière, du Bosquet, André Demouy... ). Les emplacements de 4m minimum sont au tarif de 4€/m pour les particuliers et 5€/m pour les professionnels. **Le formulaire d'inscription sera disponible en mairie ou sur [www.agnetz.fr](http://www.agnetz.fr), rubrique actualités, à partir du 1er mars.**
- \* **LA CHASSE AUX ŒUFS**, **le lundi 10 avril à 15h** pour tous les enfants du village âgés de 2 à 12 ans. Inscription gratuite sur place de 14h30 à 14h50 devant la salle Sainte Agnès.
- \* **LA FÊTE FORAINE** sera installée près de la salle Sainte Agnès **durant tout le week-end de Pâques**. A noter que des tours de manèges seront offerts le lundi après-midi aux enfants de la commune.

Renseignements et inscriptions :

✉ [cdf.agnetz@gmail.com](mailto:cdf.agnetz@gmail.com) - ☎ 06 89 83 88 97

📍 380 rue Gaston Paucellier 60600 Agnetz



# Journée de la femme à Agnetz

Ateliers de sensibilisation sur  
La prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, sur l'accès à la santé et aux droits sociaux

LE 8 MARS

Café philo

Ça se passe au bar "Le Moulin" à Ronquerolles, au 264 rue Bernard Laurent de 14h30 à 17h30.

sur le thème «garçon et fille, reçoivent-ils la même éducation» animé par Mme Breton, conférencière et professeure de philosophie.



## Journée de la femme : le CCAS vous sensibilise

Vous êtes conviés à venir retrouver l'équipe du CCAS et ses intervenants, **le mercredi 8 mars prochain**, au bar Le Moulin à Ronquerolles de 14h30 à 17h30.

Au programme, **des ateliers de sensibilisation** sur la prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles, sur l'accès à la santé, aux droits sociaux, **un café philo** sur le thème «garçon et fille, reçoivent-ils la même éducation» animé par Mme BRETON, conférencière et professeure de philosophie.

Un moment de partage autour d'un café pour se rappeler, sensibiliser, informer. N'hésitez pas à venir nous retrouver.

• • • • •



... et également sur notre territoire

## Actions « France Alzheimer »

Dans le cadre de la charte "Ville aidante Alzheimer" signée entre Agnetz et France Alzheimer, le 29 novembre 2021, la municipalité vous informe de la tenue de deux évènements :

- **Le 21 mars : café mémoire** à "l'atelier gourmand", 10 rue de la république à Clermont de 15h à 17h en partenariat avec le Lions Club.
- **Le 15 avril : assemblée générale de France Alzheimer Oise**, salle des fêtes de Monceaux (route de Sacy-le-Grand / Cinqueux) à partir de 10h.

Au programme : présentation des rapports habituels de gestion, intervention du Dr Xavier CNOCKAERT, chef du pôle gériatrie de l'hôpital de BEAUVAIS, repas offert aux participants et après-midi récréatif.

Pour tout renseignement, contactez

le 06 31 68 21 39

<https://www.francealzheimer.org>



## Bibliothèque

A lire en mars !

- « **Aux quatre vents** » d'Amélie Antoine – 1985, Sabran-sur-la-Lys, village du nord de la France, petit village où tout se sait. Et où rien ne s'oublie. Après avoir fait l'acquisition du château, un mystérieux personnage, Clément de Clerc, achète maison sur maison. Un matin, les villageois découvrent avec effroi que les portes et les fenêtres de toutes ces demeures ont été retirées. Les habitations sont ouvertes aux quatre vents, abandonnées, défigurées. Bouleversée, une jeune femme, Léa, décide de tout faire pour sauver le village de son enfance...
- « **Les larmes noires sur la terre** » de Sandrine Collette – Il a suffi d'une fois. Une seule mauvaise décision, suivre un homme à Paris. Moe n'avait que vingt ans. Six ans après, avec pour unique trésor un nourrisson qui l'accroche à la vie, elle est amenée de force dans un centre d'accueil pour déshérité surnommé « La Casse ». C'est une ville de miséreux logés dans des carcasses de voitures. C'est le désespoir. Et puis, un coup de chance arrive enfin : dans sa ruelle, cinq femmes s'épaulent pour affronter ensemble la noirceur du quartier. Elles vont adopter Moe et son fils. Leur force, c'est leur cohésion, leur entraide, leur lucidité. Si une seule y croit encore, alors il leur reste à toute une chance de s'en sortir ? Mais à quel prix ?
- « **Identités croisées** » d'Harlan Coben – Wilde vit loin du monde, dans la forêt du New-Jersey. C'est un enquêteur aux méthodes très spéciales. Nul ne sait d'où il vient, même pas lui. Un site internet, une recherche ADN et, soudain, une piste. Un lointain cousin, une star de télé-réalité. Un homme suivi par une nation entière. Wilde touche au but mais le cousin disparaît. De lui, ne reste qu'une photo énigmatique postée sur les réseaux sociaux. Mise en scène ? Conspiration ? Pire encore ? Et il n'est pas le seul...
- « **La doublure** » de Mélissa Da Costa – Une jeune femme fragile en quête d'un nouveau départ. Un couple magnétique et fascinant prêt à lui ouvrir les portes de son monde doré. Un trio pris au piège d'un jeu cruel et d'une dépendance fatale.
- « **L'île haute** » de Valentine Goby – Un jour d'hiver, le jeune Vadim, asthmatique, est conduit par le train vers un air plus pur. Il ignore tout des gens qui vont l'héberger. Il est transi de fatigue quand, au sortir d'un tunnel, une avalanche bloque la voie. Il ouvre bientôt les yeux sur un décor qui le sidère, archipel de sommets entre brume et nuages. Là il faudra apprendre à surmonter la séparation, confier sa vie à d'autres, à ceux qui l'accueillent et qui savent ce qui doit advenir.
- « **Grand passage** » de Stéphanie Leclerc – Lauris vit heureux à Grand-Passage, au bord de l'autoroute où sa mère travaille. Pourtant, depuis l'enfance, il perçoit des phénomènes étranges : autour de lui, des animaux morts s'animent. Un beau jour, c'est le fantôme de son grand-père qui vient lui parler. Peu après, son amie Lali disparaît subitement. L'effroi s'abat sur la vallée lorsque son corps est retrouvé près de l'autoroute. Tandis que la communauté de Grand-Passage se verrouille, Lauris multiplie les rêves inquiétants.
- « **Évasion ! de l'Oder à l'Oise, les chemins de la liberté à travers l'Allemagne nazie** » de Gérard Laurent – C'est une incroyable évasion qui nous est ici racontée. Parti sur un vélo volé à un Feldgendarme, Lucien Laurent, originaire de Clermont de l'Oise, s'évade d'un stalag situé sur l'actuelle frontière polonaise et traverse l'Allemagne nazie. Son audace, sa ruse, son obstination, le soutien qui l'obtient des travailleurs du STO, lui permettent de regagner la France, au cours de l'été 1943.



### Séance "Bébés lecteurs"

Le mercredi 22 mars  
de 10h à 11h à la bibliothèque  
municipale à Agnetz.

Séance destinée aux enfants de  
6 mois à 3 ans.  
Inscription obligatoire au  
03 44 78 37 72.



## Le saviez-vous !

### Nid de frelons : qui contacter ?

Si vous découvrez un nid de frelons dans votre jardin, **il faut contacter une entreprise spécialisée pour qu'elle procède à sa destruction. La mairie tient une liste de professionnels à votre disposition.**

N'ayez pas le réflexe d'appeler les pompiers car dans la mesure où cela ne relève pas de leurs missions, ils vous factureraient la prestation en cas de déplacement.

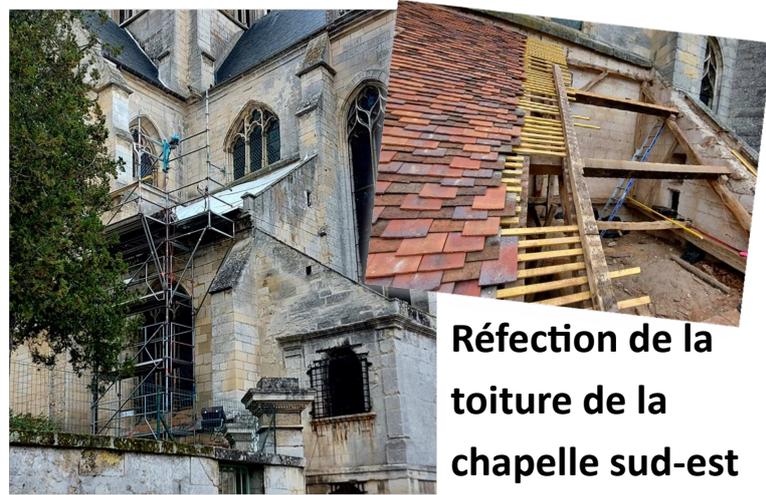
Sachez que la municipalité d'Agnetz ne prend pas en charge le coût de la destruction du nid sauf si celui-ci se trouve sur la voie publique. Par ailleurs, si le propriétaire d'un terrain privé où a été découvert un nid ne fait rien ou est absent, et que ce nid représente une menace avérée pour l'ordre public, Madame le maire peut faire procéder à la destruction du nid et présenter la facture au propriétaire.

Avant d'en arriver là, et pour éviter l'implantation des nids, vous pouvez également lutter chacun dans votre jardin contre le frelon en installant des pièges sélectifs. Pour en visionner le TUTO sur <https://www.youtube.com/watch?v=15B9VCKg-qs>.



Vous pouvez également passer en mairie pour vous inspirer des modèles exposés.

## Patrimoine



### Réfection de la toiture de la chapelle sud-est de l'église

L'entretien de notre patrimoine et notamment de l'église Saint-Léger se poursuit avec le changement des liteaux et des tuiles de la chapelle sur le flanc sud-est. Pour garder l'esprit « ancien », un panachage de tuiles neuves et de tuiles de réemploi est réalisé. Le chantier devrait être livré à la mi-mars.

• • • • •



### RAPPELS

⇒ Reprise de la collecte des déchets verts :

**Le lundi 13 mars 2023 en BAC**

⇒ **Merci aux propriétaires de chien de ramasser les déjections canines de leur animal dès lors qu'ils se trouvent sur le domaine public. Pensez aux piétons et à nos services techniques.**



• • • • •

## Mobilité



### N'oubliez pas ! La Ligne 4 « Le bus » dessert Agnetz

Si vous n'êtes pas véhiculé, c'est un moyen de locomotion pratique pour vous rendre à Intermarché, à l'hôpital général, à la gare ou en centre ville de Clermont. **Il y a 5 points de ramassage sur Agnetz** soit rue de la canonnrière, de l'Empire, rue Robert

Weiss, au stade et à l'école du Parc. N'hésitez pas à demander les horaires à la mairie ou à les télécharger sur <https://pays-clermontois.fr/nos-missions/transport-mobilite/>.

Le bus circule toute l'année sauf les jours fériés du lundi au vendredi. Si vous n'avez pas le Pass\*, vous pouvez prendre un ticket à bord au tarif de 1€ le voyage (le carnet de 10 voyages est à 8€\*).

**Renseignements auprès de Oise mobilité au 0 970 150 150.**

(\*) : carte à puce qui vous permet de charger plusieurs titres de transport

### Pour les séniors

Le CCAS d'Agnetz propose tous les 15 jours, le jeudi, le service « **Courses séniors** ». Il s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans et/ou en situation de handicap, non véhiculées.

Le principe est simple. **Le jour J :**

- \*On vient vous chercher à domicile
- \*On vous dépose au supermarché
- \*Vous disposez de 1 heure pour faire vos courses en toute autonomie
- \*On vous reprend sur le parking du supermarché
- \*On vous reconduit à votre domicile
- \*On vous aide à décharger vos courses

**Pour en bénéficier, il suffit de vous inscrire au moins 48h avant la date prévue, auprès de Cécile de l'association Esprit Shaoyin au 06 70 74 91 32. Les prochaines dates sont : le 02 mars, le 16 mars et le 30 mars.**

Seule une participation aux frais kilométriques soit 1.5€ le transport aller/retour vous sera demandée.